

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

Geo. St. Paul

Geo. St. Paul

Kernaghan, Cordill

& Parkerson

L'ABELLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :
\$12 - - - Un An | \$6 - - - 6 Mois | \$3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger, port compris
\$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :
\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger :
\$4.00 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.
Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre
édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc
droit. Les personnes qui veulent s'y abonner
doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traités sur Express.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Scientific American.

Munn & Co. 351 Broadway, New York

Fairbanks Co. vs Carrollton Ice Co., Limited, No 87,190, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
MIDI, A LA BOURSE DES ROTURRIERS.
Conformément à un ordre de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de l'Ice Company vs. Fairbanks Co., Limited, le 21 janvier 1909, il y a eu audience et l'affaire a été entendue et jugée. Le verdict a été prononcé à l'heure et le verdict a été lu en présence des parties et des témoins. Le verdict est le suivant : Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Strouback & Stern.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Sièzième District, dans un excellent voisinage, No 1220 Avenue Henry Clay.
Entre les rues Perrier et Prytania.
UNE OCCASION POUR OBTENIR UN BON "HOME".
Dans l'affaire des mineurs Jacques C. Mc...
PAR STROUBACK & STERN, L'ÉDIFI...
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de Mme Léon Williams.
Succession de M. Wm Sommer Brédies.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.
Succession de M. J. West Horner.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Jas A. Brennan, et fille.
ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX COTTAGES DOUBLES,
619-621 et 623-627 Rue Thalie
Entre les Rues Tchoupoulas et St Thomas.
Avec baignoire dans la cour, contenant quatre...

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Peter Gallagher.
ANNONCE JUDICIAIRE.
MARDI, 16 FEVRIER 1909.
Succession de George Evans et son épouse (née) Anna O'Day.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

Geo. St. Paul.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Hortense Honoré.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le défendeur est déclaré responsable de l'acte de violence et est condamné à payer au demandeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de l'affaire.